



Académie des retraités
de l'Outaouais (ARO)

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS

POLITIQUE SUR LES PARTIS POLITIQUES

Cette politique confirme le principe que l'ARO doit demeurer strictement neutre vis-à-vis des partis et des formations politiques.

Pour respecter ce principe, le directeur général et les membres du CA de l'ARO dans le cadre de leur fonction, doivent éviter de participer à toutes activités à caractère partisan et à transmettre toute communication à ses membres en provenance de partis ou de formations politiques.

Cette règle ne s'applique pas lorsqu'il s'agit de transmettre ou d'accepter une invitation ou une communication de la part d'un membre élu de l'un des trois paliers de gouvernement. L'invitation ou la communication doit être faite au nom de l'un de ses gouvernements et jamais de la part de l'ARO.

L'ARO ne doit pas participer au financement de partis ou de formations politiques et de s'impliquer de quelque façon que ce soit dans des campagnes électorales.

Adopté le 21 janvier 2019